

Conseil général de la Commune de Rochefort

Motion du parti Libéral-Radical

**Transports publics :
de petites améliorations et une réflexion à moyen terme**

Les adaptations 2016 des transports publics neuchâtelois ont : privé les habitants de Montezillon de leur gare, amélioré la situation de Chambrelieu et privé Rochefort et les Grattes de certaines correspondances importantes.

Le dossier est complexe et de grandes améliorations sont difficiles à obtenir dans le contexte actuel. Le PLR propose une stratégie en deux temps avec la mise en place de petites améliorations pratiques et peu coûteuses et le lancement d'une réflexion plus globale pour le maintien, à moyen terme, de la gare de Chambrelieu.

La présente motion prie le Conseil communal de s'occuper rapidement de:

- Créer un passage piétonnier entre l'arrêt CarPostal des Grattes et l'arrêt TransN des Grattes. Les usagers ne savent pas où passer et utilisent la route ou une propriété privée pour le trajet piétonnier.
- Demander au Service cantonal des transports un arrêt à la gare de Montezillon du dernier train du soir (départ à minuit de Neuchâtel). Il n'y aurait pas d'impact de cet arrêt sur une course suivante et on crée une possibilité pour les jeunes de Montezillon de rentrer le soir depuis Neuchâtel.
- Demander au Service cantonal des transports que la ligne 120 monte systématiquement aux Grattes entre 15h00 et 19h00 et n'attende pas à Chambrelieu.
- Augmenter l'âge qui permet de bénéficier de la subvention transports publics à 25 ans pour les étudiants.

Dans un deuxième temps, la motion demande au Conseil communal de faire pression sur les instances cantonales pour que la ligne Neuchâtel – Chambrelieu soit maintenue si un des projets d'amélioration de ligne actuellement en discussion (ligne directe ou virage) aboutit.

L'idée est de conserver une ligne régionale Neuchâtel – Les Deurres – Corcelles/Peseux – Crostand – Chambrelieu.

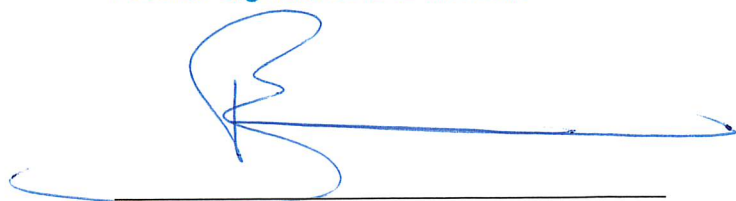
La création d'une gare à Crostand peut améliorer la situation pour les habitants de Montezillon et développer ce hameau de notre Commune.

La gare de Chambrelieu constitue aujourd'hui déjà une porte d'entrée Ouest de la gare de Neuchâtel utilisée par les habitants des Ponts-de-Martel, de Bôle ou de Boudry par exemple, dans la mesure où il est possible d'y faire stationner sa voiture. Les signataires de la motion demandent que le Conseil communal étudie de façon approfondie, si nécessaire en se faisant aider par un urbaniste, le développement du site de Chambrelieu pour en faire un pôle d'activités tertiaires et secondaires qui manque cruellement à la Commune de Rochefort. Une urbanisation à long terme (20 à 40 ans) qui permettrait de garantir, une présence ferroviaire quel que soit l'option choisie pour l'amélioration de la ligne Neuchâtel – La Chaux de Fonds.

Rochefort, le 28 juin 2018.

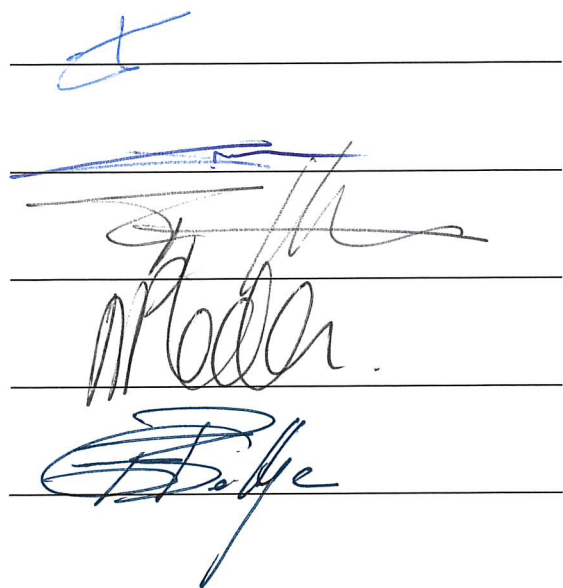
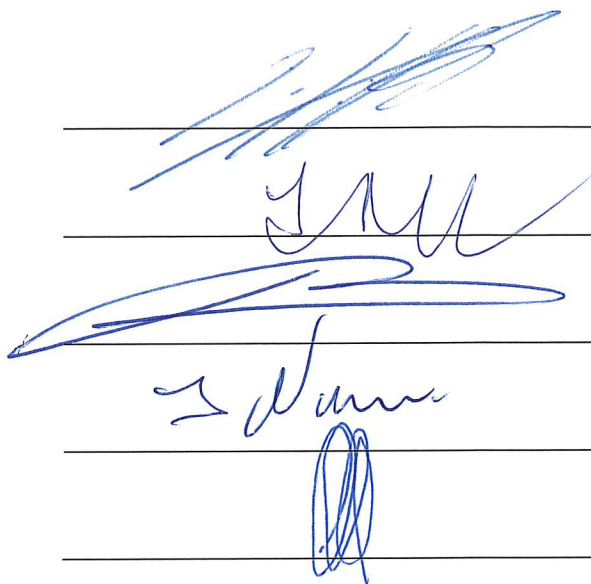


Premier signataire de la motion :

A large, stylized handwritten signature in blue ink, featuring a prominent loop and a long horizontal stroke.

Philippe Burri

Les autres signataires de la motion :

Three handwritten signatures in blue ink on the left side. The first is a small, simple mark. The second is a more complex, stylized signature. The third is a signature that appears to read "M. P. Loder".Three handwritten signatures in blue ink on the right side. The first is a large, stylized signature. The second is a signature that appears to read "M. L. L. L. L.". The third is a signature that appears to read "M. L. L. L. L.". Below these is a small, circular stamp or mark.